



Changement de statut étudiant à vie privée et familiale

Par **any99**, le **26/04/2010 à 14:15**

Bonjour, rnvoilà, je suis entrée en france en 2002 pour poursuivre mes études. j'ai toujours le statut étudiant. en 2010, je me suis mariée avec un étranger détenant une carte de resident 10 ans. le mariage a été célébré dans la mairie de ma ville d'adoption en france.rnje voudrez savoir si je pourrais dans ce cas là changer de statut et obtenir un titre de séjour vie privée et familiale? et si oui comment il faut procéder?rnje vous remercie par avance de votre réponse.rncordialement.

Par **any99**, le **30/04/2010 à 14:22**

je suis toujours en attente de vos éclairages parce que j'en est vraiment besoin. rnfaud -il passé par un regroupememnt familiale sur place malgré le fait que cela ferait bintôt 8 ans que je vie en france. ou l'octroi de la carte vie privée et familiale peut se faire directement par la prefecture?rnmerci d'avance.

Par **any99**, le **30/04/2010 à 15:46**

pouvez vous m'éclairer plus sur ces procédures plus direct.rnmerci.

Par **any99**, le **10/05/2010** à **10:40**

est ce que quelqu'un a une aidé sur la procédure à suivre? de l'aide svp!!!!j'en ai besoin.